ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

Conseil d'Administration

10 septembre 2012

Hôtel du Département

ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

Introduction du Président de l'association

ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

Point d'avancement du Grand Paris Express

Le Grand Paris Express

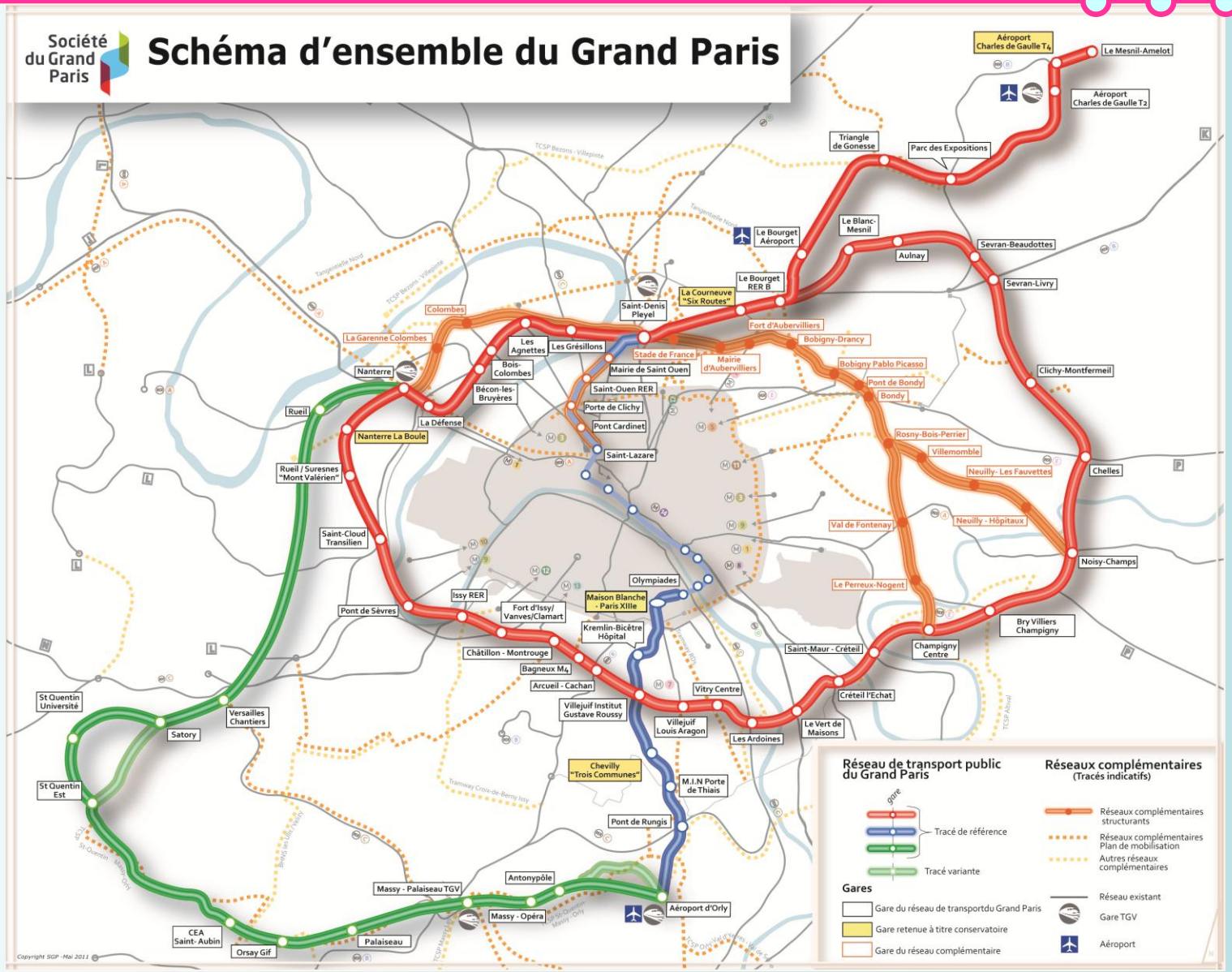

ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

Actualités de la ligne rouge sud

Actualités

- **5 juillet 2012 : Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris**. Message de la Ministre Duflot annonçant le lancement de la **première enquête publique** sur le tronçon Pont de Sèvres – Noisy-Champs.

- **9 juillet 2012 :** Le Comité de pilotage n°3 de la gare de Créteil-L'Echat clos les études préliminaires du tronçon.

- **11 juillet 2012** : **Audition d'Etienne Guyot** par le Conseil d'Administration du STIF.

- **23 juillet 2012 :** Présentation du dossier d'enquête publique aux Administrateurs du STIF par la Société du Grand Paris.

Ligne rouge sud

Actualités

- **25 juillet 2012 :** La Société du Grand Paris transmet le **dossier d'enquête publique provisoire au Préfet** de la Région Ile-de-France.

- **31 juillet 2012 :** Transmission du dossier à **l'autorité environnementale** par la Ministre Cécile DUFLOT

- **12 et 25 septembre 2012 :** Réunions de travail, associant la Société du Grand Paris, le STIF, le Conseil général du Val-de-Marne et la Ville de Champigny-sur-Marne, sur **l'interopérabilité**.

Ligne rouge sud

ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

L'interopérabilité

L'interopérabilité

- **L'interopérabilité** c'est la possibilité pour un train d'emprunter la ligne rouge puis la ligne orange, et inversement, sans correspondance pour l'usager. En Val-de-Marne, l'interopérabilité s'effectuerait **à Champigny-sur-Marne**.

- **L'interopérabilité figure, en variante, dans le dossier d'enquête publique** du tronçon Pont de Sèvres – Noisy-Champs. Elle est aussi **intégrée aux études conduites par le STIF** sur la ligne orange.

- En effet, suite à la réunion STIF – Société du Grand Paris du 23 juillet, l'objectif poursuivi par la Société du Grand Paris est de « **permettre l'interopérabilité à Champigny-centre, tout en préservant la sécurité juridique de la DUP** ».

Ligne rouge sud

Les schémas d'exploitation

- Le STIF a établi plusieurs schémas d'exploitation possibles de l'ensemble du Grand Paris Express
- 3 scénarios sont en particulier ressortis (A2, D2 et E)
- **Le Président de la Région et les Présidents des Conseils généraux 77, 93 et 94 se sont prononcés pour le scénario D2**

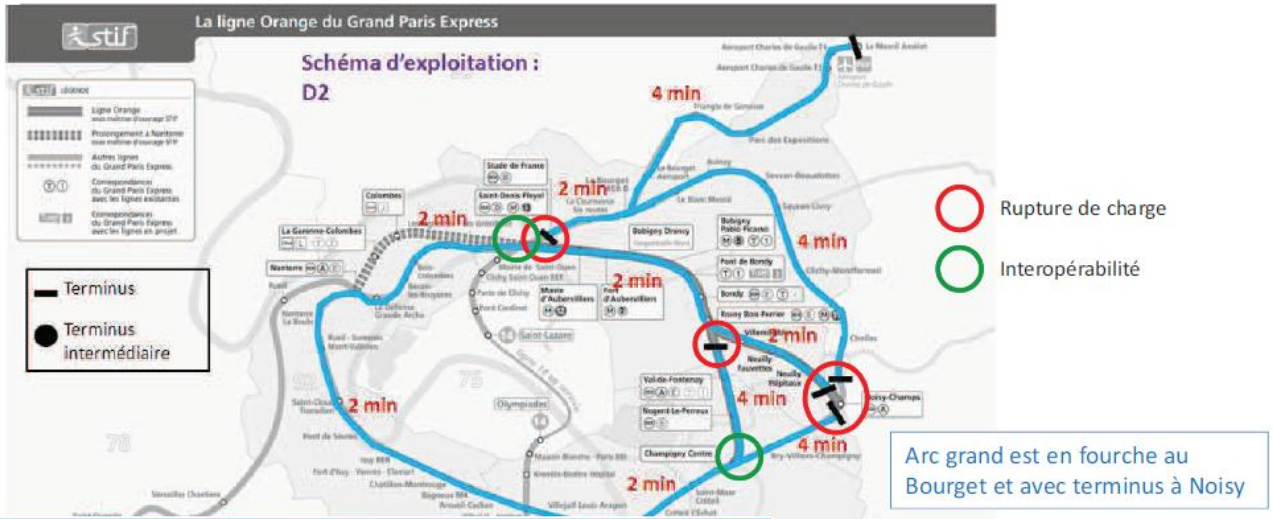

Les missions

Rocade Noisy-Champs – Noisy-Champs (4') ;
Rocade Rosny-Bois-Perrier – Noisy-Champs (4')
St Denis Pleyel – LMA/Noisy-Champs (2' sur le tronçon commun et 4' sur les branches) ;

Aspects concernant le trafic

Rupture de charge à Rosny-Bois-Perrier

Aspects concernant l'exploitabilité

Fourches à Champigny (équilibrée) et au Bourget

Aspects concernant l'aménagement d'infrastructures

Stations interopérables à Pleyel et Champigny

Les schémas d'exploitation

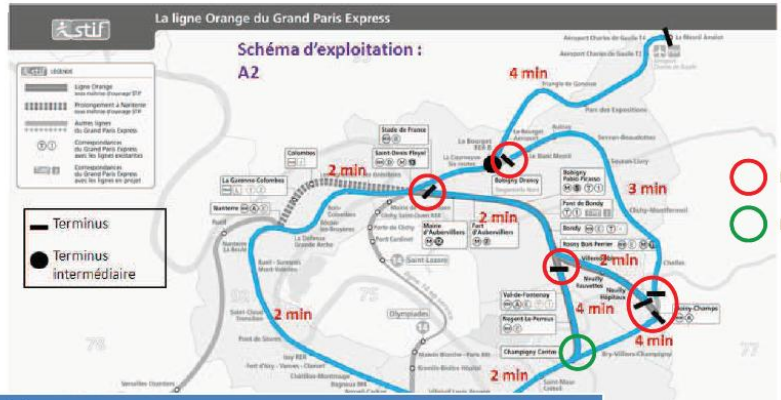

Les missions

Une mission *indépendante* St Denis Pleyel Noisy-Champs (2') ;
Rosny BP – le Bourget RER (4'); Noisy-Champs – le Mesnil Amelot (4');
Le Bourget RER – Noisy Champs (3')

Aspects concernant le trafic

Rupture de charge à Pleyel, Rosny Bois Perrier, au Bourget et Noisy-Champs
Fréquences différentes entre Rosny Bois Perrier et Champigny / Noisy

Aspects concernant l'exploitabilité

Fourche à Champigny (équilibrée)

Aspects concernant l'aménagement d'infrastructures

Terminus intermédiaire au Bourget
Station interopérable à Champigny

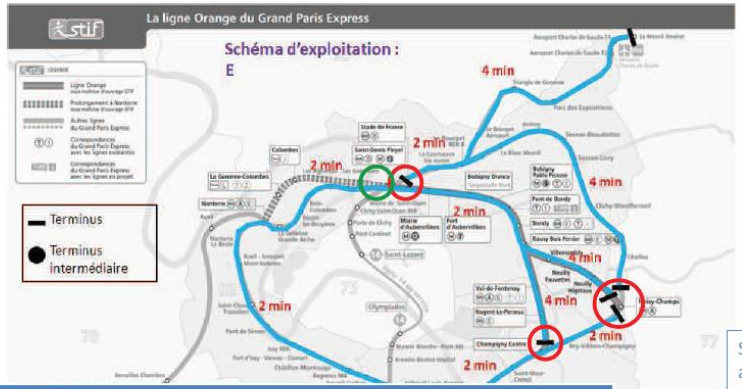

Solution alternative :
arc Grand est indépendant.

Les missions

Noisy – Pleyel / Champigny ou Noisy avec fourche à Rosny (2' sur la partie commune et 4' minutes sur les branches) ;
Saint-Denis – Pleyel – Le Mesnil Amelot / Noisy avec fourche au Bourget (2' sur le tronc commun et 4' sur les branches).

Aspects concernant le trafic

Rupture de charge à Champigny.
NOTA : l'impact négatif de la rupture à Champigny est équilibré par la continuité à Pleyel

Aspects concernant l'exploitabilité

Fourches à Rosny et au Bourget.

Aspects concernant l'aménagement d'infrastructures

Station interopérable à Pleyel

Eléments sur l'interopérabilité

- **Les études d'exploitation du STIF** préconisent l'interopérabilité. Elle éviterait une rupture de charge pour une majorité d'usagers du Grand Paris Express (en provenance de la ligne rouge comme de la ligne orange).

- **Les études de fréquentation plébiscitent** le tracé que l'association **Orbival** défend depuis 2006, entre Cachan et Fontenay-sous-Bois, sans rupture de charge.

- La réalisation de la gare interopérable de Champigny-Centre fait l'objet d'études approfondies de la part de la SGP et du STIF pour **limiter les impacts** de sa réalisation en surface.

- Les résultats de l'étude comparative des scénarios de réalisation de cette gare seront présentés le **25 septembre 2012**.

Ligne rouge sud

ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

La concertation renforcée

La concertation renforcée

La concertation renforcée se déroulera du **13 septembre au 15 novembre 2012.**

Une réunion de concertation se déroulera dans les villes desservies par le tronçon Pont de Sèvres – Noisy-Champs.

Sur le tracé d'Orbival :

Arcueil	13 septembre
Bry-sur-Marne	18 septembre
Cachan	8 octobre
Villiers-sur-Marne	11 octobre
Vitry-sur-Seine	12 octobre
Villejuif	18 octobre
Maisons-Alfort / Alfortville	22 octobre
Bagneux	24 octobre
Champigny-sur-Marne	6 novembre
Saint-Maur-des-Fossés	12 novembre
Créteil	15 novembre

Liste validée en CA du 7 mai 2010

Ligne rouge sud

La concertation renforcée

La concertation renforcée est **organisée par le maître d'ouvrage** du projet, la Société du Grand Paris.

Elle permettra de présenter à la population les résultats des études préliminaires et d'intégrer les observations des participants dans les études d'avant-projet.

La concertation renforcée ne se substitue pas à l'enquête publique. C'est une procédure d'information récente, pérennisée par la Loi Grenelle II portant « Engagement National pour l'Environnement ».

Ligne rouge sud

ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

L'enquête publique

L'enquête publique

L'enquête publique est **organisée par le Préfet d'Ile-de-France.** Elle a pour objet *« d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement ».*

L'enquête a pour objet :

- l'obtention de la **Déclaration d'Utilité Publique** (D.U.P.) qui permet d'engager les travaux et les expropriations nécessaires.
- la **mise en compatibilité des documents d'urbanisme** des communes traversées.

Ligne rouge sud

Le dossier d'enquête publique

Le **dossier d'enquête publique** est le support de l'enquête publique. Ce dossier sera soumis aux Personnes Publiques Associées (P.P.A.) dont les Conseils généraux, les communes et EPCI avant l'ouverture de l'enquête publique.

Il contient 4680 pages et :

- Le dossier technique, pièces A à H (objet de l'enquête, plans, programme, caractéristiques des principaux ouvrages, estimation des dépenses) ;
- L'étude d'impacts globale et spécifique au tronçon Pont de Sèvres – Noisy-Champs, pièces G ;
- Une évaluation socio-économique, pièce H ;
- Les dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme, pièce I ;
- Des annexes.

Ligne rouge sud

Le dossier d'enquête publique

Le **dossier d'enquête publique** indique notamment que :

- Le positionnement de la gare **Villejuif IGR** au pied de l'Institut Gustave Roussy, dans le parc départemental des Hautes-Bruyères ;
- Le positionnement de la gare des **Ardoines** à l'ouest du faisceau ferré ;
- Le maintien, au plus proche du parvis, de la gare routière de **Créteil – L'Echat** ;
- L'interopérabilité est une variante possible à **Champigny-Centre** ;
- La première **mise en service** interviendra dès la **fin 2018** ;
- **1800 parcelles** sont à acquérir sur tout le tronçon dont **90% pour les tréfonds** ;
- Les **acquisitions foncières** seront engagées **dès 2013** ;
- **7 tunneliers** sont nécessaires pour creuser ce tronçon, dont **4 pour Orbival**.

Ligne rouge sud

L'enquête publique : prochaines étapes

- **Fin octobre**: Transmission au Préfet de compléments au dossier d'enquête publique
- **D'ici la fin novembre :** avis de l'autorité environnementale
- **Deux mois avant l'ouverture de l'enquête publique** : Consultation, par le Préfet, des Personnes Publiques Associées (dès octobre ?).
- **Fin 2012** : Ouverture de l'enquête publique.
- **2013 :** Rapport du Commissaire enquêteur ; engagement des études d'avant-projet et de projet, début des acquisitions foncières.
- **Au plus tard 18 mois après la clôture de l'enquête publique :** Décret en Conseil d'Etat portant Déclaration d'Utilité Publique du tronçon.

Ligne rouge sud

ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

Ligne orange

Rappels

La ligne orange reprend la branche d'ORBIVAL vers *Val-de-Fontenay*.

Sa réalisation est sous maîtrise d'ouvrage du STIF.

Son coût est estimé à 3,7 milliards d'euros.

Sa mise en service est annoncée avant 2025.

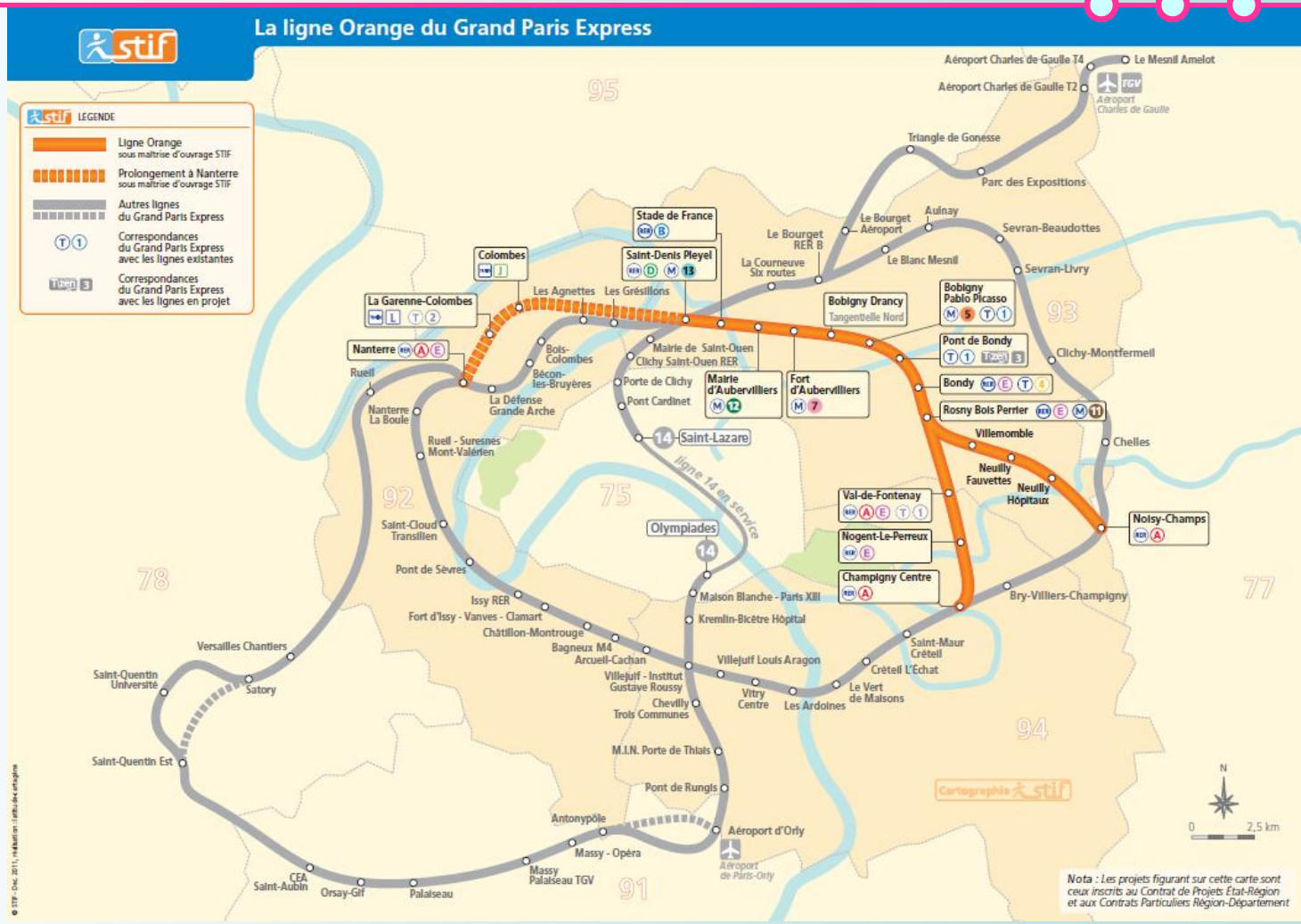

Ligne orange

Actualités

- **4 mai 2012 : 1er comité local** à Créteil en présence de tous les membres d'Orbival concernés par la ligne orange.

- **7 juin 2012** : **Comité de pilotage**, les schémas d'exploitation plébiscitant l'interopérabilité des lignes rouge et orange sont identifiés comme préférentiels par la Région et les Présidents de Conseils généraux de Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne.

- **13 juillet 2012** : **2nd comité local** à Nogent-sur-Marne où le positionnement des gares de la ligne a été présentés.

- **Août 2012 :** Intégration des **deux propositions de l'association** pour l'implantation du **SMR** dans le Dossier d'Objectifs et des Caractéristiques Principales (D.O.C.P.).

Ligne orange

Prochaines étapes

- **10 octobre 2012 :** Présentation du Dossier d'Objectifs et des Caractéristiques Principales (D.O.C.P.) au Conseil d'Administration du STIF.

- **Courant octobre 2012** : Saisie de la Commission Nationale du Débat Public (C.N.D.P.) par le STIF pour convenir s'il y a lieu d'organiser une concertation préalable ou un débat public.

- **Fin 2012** : Concertation ou débat public.

- **2013** : Poursuite des études.

- **Fin 2013** : Enquête publique.

Ligne orange

ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

Point d'information sur les études d'insertion d'un Site de Maintenance et de Remisage à Fontenay-sous-Bois et Rosny-sous-Bois

Enjeux

- La réalisation d'un **Site de Maintenance et de Remisage (SMR) est indispensable au fonctionnement d'une ligne de métro** et doit être livré **au moins 1 an avant la mise en service de la ligne** ;

- **Le financement** de la réalisation **de la ligne orange et** plus généralement **de l'ensemble du Grand Paris Express n'est** à ce jour **pas totalement assuré,** n'excluant pas des phasages de réalisation, voire des remises en cause de certains tronçons ;

- **Afin de soutenir la réalisation la plus rapide de la ligne orange** et en particulier de la branche desservant Val de Fontenay, permettant ainsi **la réalisation complète d'Orbival, il est donc essentiel de disposer d'un site pour l'accueil du SMR.**

Ligne orange

Deux sites potentiels identifiés

- Les Villes de **Fontenay-sous-Bois** et de **Rosny-sous-Bois** ont toutes les deux proposé **d'accueillir le SMR de la ligne orange sur leur territoire** (site du Péripôle et site de la Garenne) ;

- **Deux études d'insertion technique et urbaine d'un SMR ont été réalisées** pour l'association Orbival sur ces deux sites de janvier à août 2012, comme cela avait été le cas en 2010 pour proposer un SMR de la ligne rouge (site de Champigny retenu).

Ligne orange

Site du Péripôle (Fontenay-sous-Bois)

- Une emprise foncière de 8 ha et de forme « rectangulaire » à proximité immédiate du Val de Fontenay ;

- SMR placé contre l'A86, offrant 25 positions de remisage et assurant les besoins de maintenance de toute la ligne orange ;

- Possibilité d'envisager un projet urbain associé, avec une valorisation sur dalle au-dessus du SMR, programmation à définir avec la Ville de Fontenay-sous-Bois

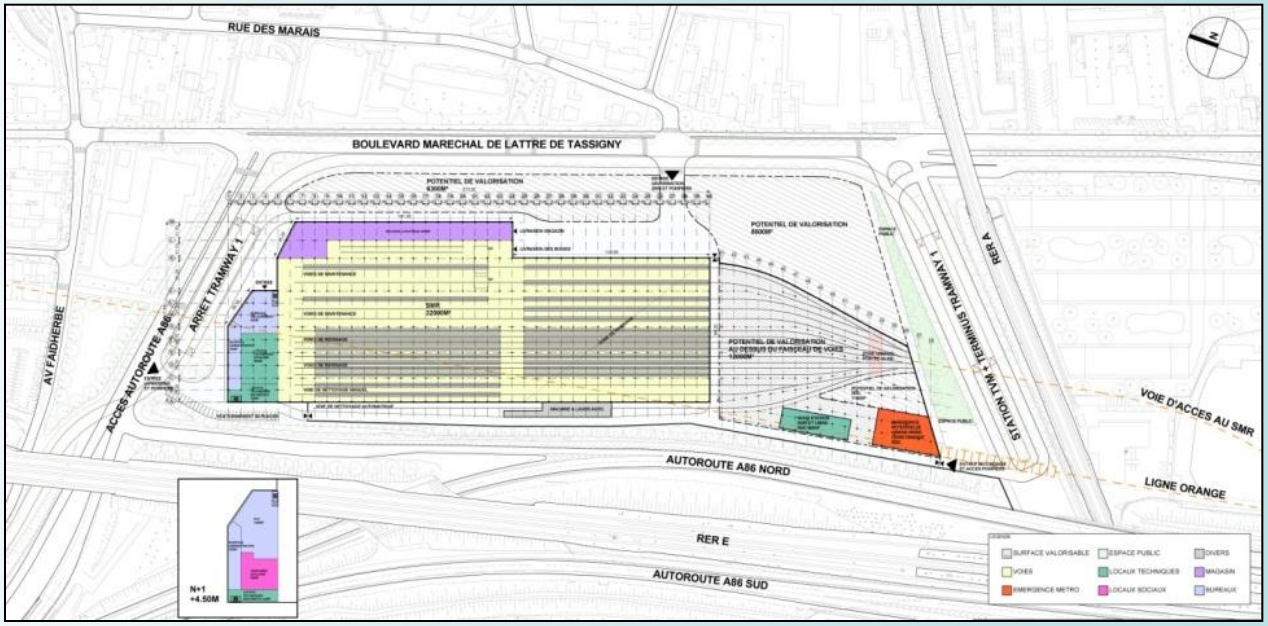

Ligne orange

Site de la Garenne (Rosny-sous-Bois)

- La zone d'activités de la Garenne, située au sud de Rosny-sous-Bois, représente 5,3 ha. Elle est occupée par une dizaine d'entreprises ;

- Permet le remisage de 18 trains et couvre les besoins de maintenance de l'ensemble de la ligne.

- Une dalle de couverture pourra permettre d'assurer une bonne intégration paysagère du SMR, voire de développer un éventuel projet urbain associé ;

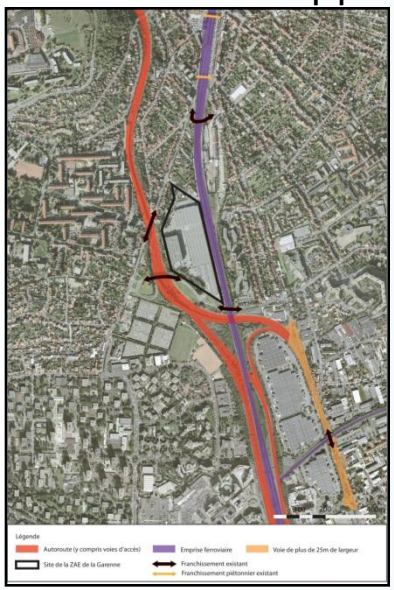

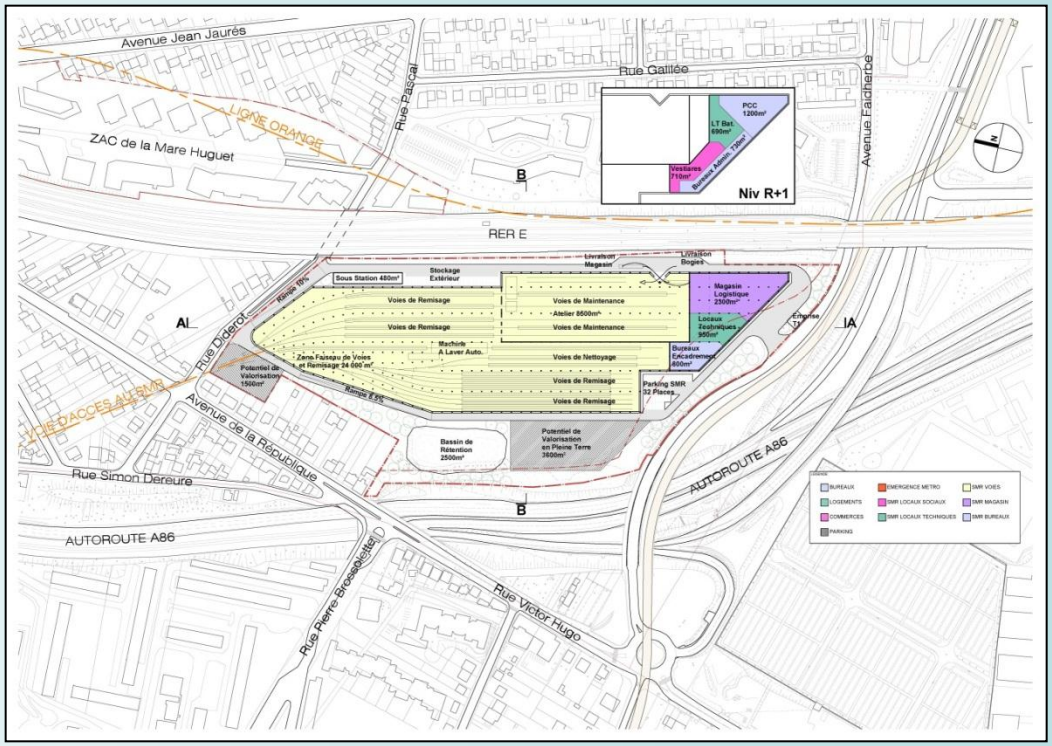

Ligne orange

Prochaines étapes

- L'étude relative au **SMR de Fontenay-sous-Bois a été présentée et rendue au STIF en présence du Sénateur-Maire de Fontenay-sous-Bois le 30 mars 2012 ;**

- Une **présentation équivalente sur le SMR de Rosny sera réalisée prochainement** au STIF avec la Ville de Rosny-sous-Bois ;

- En tout état de cause, **les deux sites semblent pouvoir permettre d'accueillir un SMR couvrant les besoins de la ligne orange** et leurs plannings de réalisation permettent d'envisager une **mise en service de la ligne orange à partir de la fin2019** ;

- A l'heure actuelle, **ces deux hypothèses d'implantation sont les seules qui ont été proposées au STIF pour le SMR de la ligne orange**. Ils **seront tous les deux intégrés au DOCP de la ligne orange** ;

Ligne orange

ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

Ligne bleue

Point d'avancement

- Les comités de gare de la ligne bleue se poursuivent durant l'enquête publique de la ligne rouge.
- Le prochain comité de pilotage est annoncé en septembre à l'aéroport d'Orly.
- Les comité de pilotage n°3 ont débuté en juin et devraient s'achever en octobre 2012.

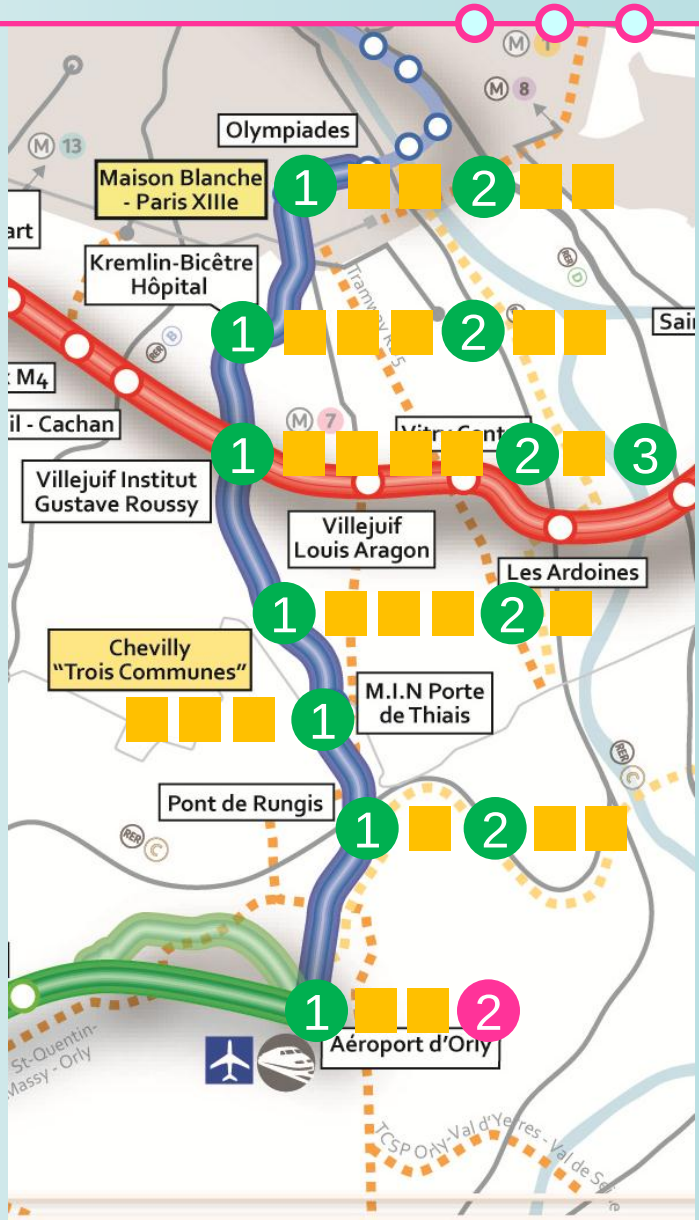

Ligne bleue

Calendrier

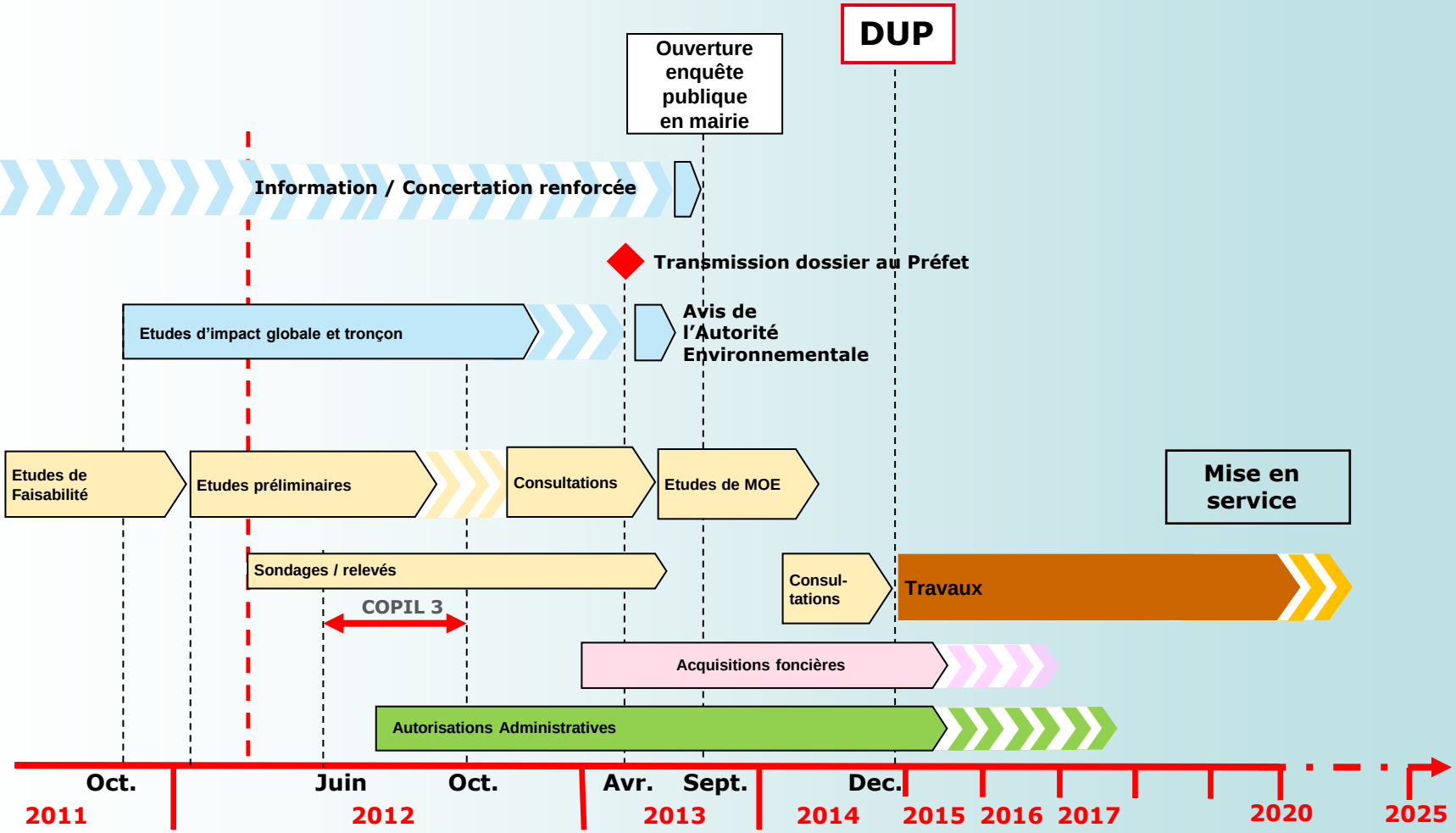

Ligne bleue

ORBIVAL

UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE

Initiatives de l'association Orbival